

NOUVELLES MINISTRES, NOUVELLES AMBITIONS ?

Paris, le 24 juillet 2023. Le Collectif Handicaps espère que les nominations d'Aurore Bergé comme Ministre des Solidarités et des Familles et de Fadila Khattabi comme Ministre déléguée en charge des Personnes Handicapées permettront de faire du handicap une priorité de ce Gouvernement renouvelé. Après la Conférence Nationale du Handicap (CNH) d'avril dernier, marquée par le mécontentement des associations, il est urgent de donner un souffle nouveau à la politique publique du handicap, avec une ambition et une vision politique incarnées et un cap précis : le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des aidants.

L'arrivée d'Aurore Bergé et de Fadila Khattabi – mais aussi d'Aurélien Rousseau à la Santé ou de Gabriel Attal à l'Education nationale – doit, à la fois, permettre la poursuite des travaux déjà engagés suite à la CNH, mais également la mise en place d'une nouvelle méthode de travail et surtout la définition d'une orientation politique interministérielle cohérente et claire.

Le Collectif Handicaps rappelle l'urgence à mettre en œuvre une véritable politique de soutien à l'autonomie répondant aux besoins des personnes handicapées comme des personnes âgées, dans la droite ligne de la cinquième branche de la Sécurité Sociale.

Jusqu'ici, le Gouvernement portait essentiellement un discours sur le « bien vieillir », alors que c'est le « bien vivre » de tous les Français qui devrait être sa boussole, quels que soient leur âge, leur situation de handicap ou leur état de santé. L'objectif doit être de bâtir une société où chacun peut avoir droit à une compensation personnalisée et effective, sans reste à charge et sans distinction liée à l'âge.

Une politique publique fondée sur les besoins des personnes (grâce notamment à des observatoires territoriaux) nécessite des moyens adaptés et une programmation pluriannuelle. Aucun motif budgétaire ne doit priver des personnes d'accéder à leurs droits fondamentaux (ce que dénonçait le Conseil de l'Europe dans une récente décision).

Hélas, la disparition du mot « Autonomie » dans l'intitulé du portefeuille d'Aurore Bergé et le fait que le Président de la République n'ait pas eu un mot pour les citoyens en situation de handicap dans son discours d'installation du nouveau Gouvernement nourrissent quelques inquiétudes...

Concernant la méthode, le Collectif Handicaps attend des nouvelles Ministres une véritable volonté de co-construction : les associations représentatives des personnes en situation de handicap, des familles et des aidants ont des expertises d'usage à faire valoir. On ne peut plus prétendre mener une politique du handicap sans y travailler avec les personnes concernées ...

Le Collectif Handicaps espère que ce remaniement permettra de faire du handicap un sujet fort pour le restant du quinquennat et que les associations seront partie prenante de toute décision concernant les citoyens qu'elles représentent. Il est d'ores et déjà prêt à travailler avec les Ministres, dans l'intérêt des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des aidants.